

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT**  
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

---

Compte-rendu de réunion – 6 avril 2022

---

*L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.*

Étaient présents:

Mme Katie Gobeil, Présidente du comité  
Mme Faustine Passeau, Vice-Présidente du comité  
M. René Poirier, Secrétaire du comité  
Mme Johanne Bergeron, administratrice  
M. Frédéric Guérin, administrateur  
Mme Stéphanie Pelletier, administratrice  
Mme Shirley Claveau, administratrice  
Mme Jessica Beaulieu Lecomte, administratrice  
M. Jérôme Côté-Allard, administrateur

Étaient absents:

Mme Iris Paquette-Perreault  
Mme Catherine Deslauriers

1. Ouverture de la réunion le 6 avril 2022 à 18h35 :
  - a. Mot de bienvenue de la Présidente
  - b. Introduction des nouveaux membres
  
2. Révision du procès-verbal de la réunion précédente le 9 mars 2022 :
  - a. Aucun procès-verbal de disponible. Ce dernier sera partagé avant la prochaine réunion.
  
3. Présentation de nouveaux membres :
  - a. Deux nouveaux membres ont été intégrés, Mme Jessica Beaulieu Lecomte et M. Jérôme Côté-Allard.
  - b. La présidente contactera Mme Sarah-Claude Lépine pour vérifier son intérêt à intégrer le CD
  
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :
  - a. Adopté à l'unanimité
  
5. Taille du comité de développement :
  - a. Puisqu'il est important de maintenir un équilibre permettant d'amener des points de vue différents sans s'enliser dans des discussions sans fin, il est proposé de restreindre le nombre d'administrateurs et membres à 11. M. Guérin et Mme Paquette-Perreault, représentants de la municipalité, se partageront leur rôle au sein du comité. La motion est adoptée à l'unanimité.

- b. Plusieurs sous-comités seront formés au fil du temps afin de mettre de l'avant les projets. Ces sous-comités incluront de nouveaux individus amenant l'expertise requise afin de mettre de l'avant les projets.

6. Revue de la discussion avec le maire, M. Pierre Deslauriers : La présidente dresse un sommaire de sa rencontre avec le maire

- a. Le comité sera responsable de recommander les projets de développement au conseil municipal.
- b. Le comité devra travailler en collaboration avec les autres comités, tel que celui des loisirs, mais en aucun cas ne remplacera ces derniers.
- c. Le comité devra être structurant, analyser la pertinence et faisabilité de toute opportunité présentée incluant les projets d'entreprises privées. Il devra aussi valoriser le sentiment communautaire en impliquant les citoyens et en favorisant la création d'emplois.

7. Mission, Valeurs et Vision : Séances de brainstorming

- a. Mission : la mission du comité devra permettre au comité de supporter les quatre axes de développement privilégiés : économique, communautaire, familial et valoriser la qualité de vie des citoyens. Certains fondements importants pour la réussite du comité :
  - i. Structurant
  - ii. Optimiser et développer
  - iii. Inclusif et à l'écoute des citoyens sans égard à l'âge
  - iv. Innover et expérimenter
  - v. Un lieux d'échange, concerter et engager les citoyens
  - vi. Unifier les différents secteurs de la municipalité
  - vii. Dynamiser
  - viii. Conserver les acquis culturels et historiques
  - ix. Stimuler, inciter et pousser le conseil municipal vers un développement inclusif
  - x. Rassembleur
  - xi. Responsable, transparent et redevable

- b. Ébauche de l'énoncé de mission :

Le Comité de développement de St-Félix d'Otis est composé de citoyen(ne)s qui s'engagent à être à l'écoute de la population pour dynamiser leur municipalité.

Le comité a pour mission de créer un climat favorable à l'émergence de projets supportant le développement économique, communautaire et un milieu social favorisant une qualité de vie harmonieuse.

Le comité chapeaute des projets et amène des actions profitant à l'ensemble de la population. Il a également pour mandat de faire la promotion de son milieu, de favoriser sa revitalisation et un aménagement responsable dans le respect de son espace afin que Saint-Félix-d'Otis continue d'être une communauté attrayante pour l'établissement de nouvelles familles et de nouvelles entreprises.

Le comité a pour mission de structurer le développement économique, familial et social de la communauté, il s'engage à être à l'écoute de la population et à dynamiser son milieu en mettant en place différents projets.

- c. Valeurs : Les membres discutent des valeurs qui devront être véhiculées par le comité au sein de l'ensemble de ses travaux. Les plus importantes étant :
    - i. Travailler en complémentarité avec les autres comités municipaux et l'équipe municipale, autant les employés que les élus;
    - ii. Collaboration;
    - iii. Concertation;
    - iv. Consultation;
    - v. Partage (dans un contexte de transparence);
    - vi. Valorisation du patrimoine et de ses paysages;
    - vii. Optimiser la qualité de vie;
    - viii. Dynamiser la communauté;
    - ix. Ouverture;
    - x. S'interroger et comprendre les préoccupations des citoyens.
  
  - d. Vision : Se veut un point de repère organisationnel permettant au comité de véhiculer ses travaux et priorités. Ébauche de l'énoncé de vision :

Mettant en commun les compétences diverses et variées présentes dans sa communauté, le comité de développement de Saint-Félix-d'Otis, à travers de nombreux projets rassembleurs, sera porteur de l'identité de la communauté otissienne tout en promouvant l'image d'une municipalité dynamique.
  
  - e. Les énoncés de mission et de vision du comité seront proposés avant la prochaine réunion pour consentement.
8. Rôles et responsabilités : ajout de Mme Jessica Beaulieu-Lecomte comme Modératrice des rencontres afin d'assurer que le temps nécessaire soit attribué aux différents points à l'ordre du jour.
9. Processus de consultation publique : Comment le comité informera la population mais surtout quels outils seront utilisés pour obtenir l'option, les avis et idées des citoyens.
  - a. Un communiqué sera préparé pour l'Otissien du mois de mai
  - b. Aucune décision formelle n'a été rendue pour formaliser le processus de consultation publique. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion
10. Bénéfices, préoccupations et tour de table :
  - a. Un dynamisme au sein du comité est évident.
  - b. Le comité devra améliorer la gestion du temps accordé aux différents points à l'ordre du jour.
  - c. Les membres du comité devront se préparer avant les réunions mensuelles afin d'être prêts à contribuer.
  - d. La présidente demandera à Mme Deslauriers une mise à jour du dossier concernant la vocation de l'église.

11. Ajournement : M. Coté-Allard propose d'ajourner la réunion à 21 h 20 le 6 avril 2022, adopté à l'unanimité.

*Kathie Gobeil*

---

Kathie Gobeil  
Présidente



---

René Poirier  
Secrétaire

Pièce jointe :

Annexe A – Liste des projets discutés

## Annexe A – Liste des projets discutés

N.B. : Les projets ici-bas ne sont pas présentés en ordre de priorité. De plus, cette liste ne constitue pas des projets acceptés mais se veut plutôt un répertoire de ceux discutés au sein du comité :

- a. Parc des aînés – en cours
- b. La vocation de l'Église
- c. Centre récréotouristique au Site de la Nouvelle France
- d. Le sentier reliant le camping de St-Félix-d'Otis au site de la Nouvelle France et ses sous projets potentiels, tel que (non-exhaustif):
  - i. Sentiers estivaux et hivernaux : ski de fond, fat bike, vélo montagne, marche
  - ii. Hébergement écologique
  - iii. Haltes et/ou belvédères
- e. Le plan d'aménagement en transport actif
- f. Revitalisation et aménagement du terrain municipal à l'Est du Pétrole RL donnant accès au lac Otis
- g. Aménagement du milieu communautaire, tel qu'aux abords de l'école, du chalet des loisirs
- h. Nouvelles familles et développement de rues
- i. Agrandissement de l'école
- j. Transport collectif des jeunes
- k. Services de soins infirmiers